

 CFPPA-UFA Du Nord Campus Wagnonville	CERTIBIOCIDÉ- Désinfectants	Code document :	Code : DOC/FD/FORM CERTIBIO/ D
		Version au	04/03/2024
		Rédacteur(s)	AB-SDo

FICHE-DESRIPTIVE :	CERTIBIOCIDÉ- Désinfectants
Certificat individuel pour utiliser à titre professionnel et distribuer certains types de produits biocides catégorie désinfectants » / RS6440/Ministère de la Transition écologique et de la cohésion des territoires/date d'échéance de l'enregistrement : 01/01/2029	
1^{er} Certificat ou renouvellement :	1^{er} certificat ou renouvellement
Modalités :	FORMATION présentielle (face à face pédagogique)
Voie de formation	Formation continue

Objectifs	<p>Obtenir le certificat individuel « catégorie désinfectants » pour répondre à l'obligation réglementaire relative à l'utilisation professionnelle et de distribution de certains types de produits biocides.</p> <p>Connaître et respecter la réglementation</p> <p>Connaître les microorganismes, les produits désinfectants et leurs modes d'action, élaborer des stratégies visant à limiter le recours aux produits biocides :</p> <p>Identifier les risques environnementaux liés aux produits biocides, savoir gérer les déchets.</p> <p>Identifier les risques liés aux utilisateurs de produits biocides (santé humaine).</p> <p>Evaluer les acquis de la formation</p>
Public/Pré requis	<p>Destiné aux personnes souhaitant exercer l'activité de décideur, de distributeur ou d'acquéreur de certains types de produits biocides</p> <p>Aucun prérequis n'est nécessaire.</p>
Conditions d'inscription	<p>Fiche de positionnement à compléter obligatoirement</p> <p>Devis et convention de formation à compléter, signer et cacheter avant démarrage de l'action</p> <p>Et inscription à la session de formation sur l'application : https://certibiocide.din.developpement-durable.gouv.fr/ au plus tard le premier jour de formation.</p>
Frais pédagogiques, Information sur la rémunération et les financements- Tarif	<p>Financement du coût pédagogique de l'action de formation à prendre en charge par la structure demandeuse du devis. Le coût de la formation est de 140€/ personne hors marché lié à un appel d'offre.</p>
Contenu /programme	<p><u>Introduction : « inscription, périmètre d'utilisation et types de produits certibiocide» 1h00</u></p> <p>Présenter les objectifs de la formation</p> <p>Inscription au certibiocide</p> <p>Evaluer la connaissance des candidats concernant le « certibiocide » :questionnaire d'auto-évaluation de début de formation</p> <p>Présenter le périmètre d'utilisation du certibiocide</p> <p>Décrire les différents types de produits biocides</p> <p>Définition des produits biocides.</p> <p><u>Partie1 : “réglementation” 1h00</u></p> <p>Connaître et respecter la réglementation : Cadre réglementaire français et européen. Arrêté certibiocide Autorisation de mise sur le marché (AMM) Fiche technique et fiches de données de sécurité (FDS) Utilisation des produits. Stockage et transport des produits biocides.</p> <p><u>Partie 2 : “Les microorganismes et les désinfectants 1h30</u></p> <p>Connaître les microorganismes, les produits désinfectants et leurs modes d'action, élaborer des stratégies visant à limiter le recours aux produits biocides :</p>

1. Protocole d'hygiène
2. « Diagnostic »
Le raisonnement à adopter
Les maladies communautaires et leurs symptômes
3. Microorganismes
Les bactéries
Les moisissures
Les virus
4. Désinfection
Les objectifs de la désinfection
Le(s) produit(s) à utiliser
Le choix du produit et de la méthode
5. Nettoyage
6. Alternatives aux produits désinfectants biocides
7. Produits biocides
Rappel sur la notion de désinfectant
Spectre d'activité des désinfectants
8. Conseiller son client
9. Application du traitement

Partie 3 : « prévention des risques pour l'environnement » 1h00

Identifier les risques environnementaux liés aux produits biocides, savoir gérer les déchets.

1. Contexte
Le périmètre des risques environnementaux
L'évaluation des risques
2. Étiquette et informations écotoxicologiques
Les informations écotoxicologiques, fiche de données sécurité
Le pictogramme « danger pour l'environnement » et les mentions de danger
La toxicité aigüe et la toxicité aquatique chronique
3. Risques environnementaux et gestion des risques
Les risques environnementaux
Les facteurs d'aggravation des risques environnementaux
La prévention des risques environnementaux
La limitation des conséquences des risques environnementaux
4. Gestion des déchets
Un déchet, un déchet biocide
Le cycle de vie des déchets
Les obligations et interdictions liées à la gestion des déchets biocides
Le devenir des déchets biocides
La traçabilité des déchets biocides
Pour aller plus loin : traitement et valorisation des déchets

Partie 4 : « prévention des risques pour la santé humaine » 1h30

Identifier les risques liés aux utilisateurs de produits biocides (santé humaine).

1. Danger lié aux produits biocides
L'identification du danger
Les informations toxicologiques
2. Analyse du(des) danger(s) et du(des) risque(s)
Le danger et le risque
La représentation des mentions de danger pour la santé
Les contaminations liées aux produits biocides
3. Risques liés aux produits biocides
Les intoxications aigües et chroniques
L'analyse des conditions d'expositions : Voies de pénétration, Situations d'expositions aux risques, Contact direct/ indirect, Facteurs favorisant la pénétration, Cas des personnes sensibles
4. Mesures de protection

	<p>La(les) protection(s) collective(s)</p> <p>Les protections individuelles Avant l'intervention Pendant l'intervention : Les gants, La combinaison, Les bottes, Les protections faciales Après l'intervention Les formations et l'information Les mesures de prévention</p> <p>5. Conduite à tenir en cas d'accident Les principaux symptômes d'empoisonnement Protéger – Alerter – Secourir Les déclarations d'accident</p> <p>Partie 5 : Evaluation des acquis et de la formation 1h00</p> <p>Test QCM de fin de formation de 30 minutes Bilan de la formation : questionnaire de « satisfaction ».</p>	
Modalités pédagogiques	Théorie et échanges de pratiques, supports variés (questionnaires d'évaluation formative, diaporama powerpoint).	
Evaluation	<p>A la suite de la formation, une vérification de l'acquisition des compétences est organisée en s'appuyant sur un test de trente questions validé par le ministère en charge de l'environnement. Pour valider l'obtention de la certification, vingt réponses justes sur les trente questions sont exigées. Les candidats ne validant pas ces vingt réponses suivent une formation complémentaire de consolidation des compétences d'une durée de 2 heures.</p> <p>En fin de formation, le Centre propose systématiquement un questionnaire de satisfaction aux stagiaires afin de recueillir leurs appréciations.</p>	
Sanction	<p>Remise d'une attestation de formation en fin de formation.</p> <p>Si les conditions d'obtention de la certification sont réunies et à condition que le candidat ait suivi la totalité de la durée de la formation: le certificat Certibiocide est validé et délivré par le Ministère en charge de l'environnement, via la nouvelle application certibiocide https://certibiocide.din.developpement-durable.gouv.fr/</p>	
Durée /date(s)- Délai d'accès à la formation	Durée réglementaire : 1 jour soit 7 heures	<u>Session à date fixe :</u>
Encadrement	Formateur du CFPPA du Nord spécialisé en utilisation et réglementation des produits biocides.	
Lieu de formation	CFPPA du Nord site de Douai, Site d'enseignement agricole du lycée BIOTECH', lieu-dit de Wagnonville, 458 rue de la Motte Julien BP 90730 59507 Douai cédex	
Personne à contacter	Sophie DOHEIN, chargée de développement Formations courtes Tél : 03 27 99 75 54 Courriel : sophie.dohein@educagri.fr	